



**La Société Régionale de Santé Publique
du Languedoc Roussillon
en partenariat avec
la Société Française de Santé Publique**

**"Ethique, santé
publique,
environnement,
information :
Qui a le pouvoir ?"**

Vendredi 13 mai 2011

Amphithéâtre de la Faculté d'AES



La Société Régionale de Santé Publique du Languedoc Roussillon en partenariat avec la Société Française de Santé Publique et avec le soutien de Montpellier Université 1, a organisé à la faculté d'AES à Montpellier le 13 mai 2011, dans le cadre d'un cycle "Éthique et Santé Publique", un séminaire sur le thème "Ethique, santé publique, environnement, information : Qui a le pouvoir ?".

En effet l'information est indispensable à la prise décision en santé publique. Elle rentre aussi dans le cursus de l'application de celle-ci et dans celui du retour d'information.

Cette matinée organisée autour de deux tables rondes permettra la réflexion et la confrontation des producteurs d'informations, des utilisateurs d'informations, des diffuseurs d'informations dont Internet mais aussi des décideurs de santé publique qui doivent faire la part des choses avec en toile de fond les problèmes éthiques. Les habitants-citoyens-consommateurs sont devenus des acteurs incontournables dans ce cycle de réflexion auquel ils seront associés.

Pour illustrer les débats, un fil rouge a été donné à cette journée en prenant pour chaque intervention un exemple choisi sur le thème de l'eau.

A travers de nouveaux besoins émergents en santé, il est fort à parier que l'éthique va devenir un enjeu majeur pour tous les acteurs impliqués en santé publique. L'éthique pourrait être un des régulateurs afin que l'information ne devienne pas qu'un enjeu de pouvoir.

***Catherine CECCHI,
Présidente SRSP du Languedoc Roussillon
Vice Présidente SFSP***



ETHIQUE, SANTE PUBLIQUE, ENVIRONNEMENT, INFORMATION : QUI A LE POUVOIR ?

Sommaire

OUVERTURE	2
Ethique, santé publique et information	3
Alain CORVEZ	3
Directeur de la Stratégie et de la Performance, ARS-Languedoc-Roussillon	3
Ethique, santé Publique, environnement, information, le point de vue de l'expert confronté à l'éthique	4
Charles SULTAN	4
Professeur Endocrinologie Pédiatrique	4
TABLE RONDE 1 : COMMENT SONT REÇUES CES INFORMATIONS ; QU'EN FAIT-ON ?	8
Les médias : l'information, d'où vient-elle, qui la valide ?	8
Jean-Michel SERVANT	8
Journaliste et rédacteur en chef de <i>Direct Montpellier</i>	8
Recherche d'information, risques et dangers d'Internet	9
Catherine CECCHI	9
Vice-présidente SFSP	9
La publicité : travailler pour séduire	11
Nathalie BLANC	11
Maître de conférences HDR en psychologie cognitive	11
Les consommateurs-citoyens-habitants : leurs réactions	12
Echange avec la salle	13
TABLE RONDE 2 : USAGE ET MÉSUSAGE DE L'INFORMATION	15
L'exemple de Metaleurop	15
Jean-Marie HAGUENOËR	15
Président de la commission Santé-Environnement - Académie de pharmacie	15
La décision : quel choix par les collectivités locales et territoriales ?	18
Sébastien FREY	18
Conseiller général et adjoint au maire de la ville d'Agde	18
Les conséquences sur les décisions	19
Odile VIDONNE	19
Service santé, ville de Nîmes	19
Echange avec la salle	20
SYNTHÈSE ET CONCLUSION	21
Information, éthique et pouvoir sont-ils conciliables ?	21
Jean VALCARCEL	21
Doyen faculté odontologie, vice-président SRSP	21

ETHIQUE, SANTE PUBLIQUE, ENVIRONNEMENT, INFORMATION : QUI A LE POUVOIR ?

Ouverture

Patrice NDIAYE, Doyen de l'UFR AES

Pour la 2^{ème} année consécutive, ce colloque nous réunit au sein de l'Université d'Administration Economique et Sociale de Montpellier. Je me dois d'excuser M. Augé, président de l'Université de Montpellier 1, qui participe à une autre réunion aujourd'hui. Je vous remercie de votre présence et vous souhaite de bons travaux sur un thème d'une actualité brûlante.

Catherine CECCHI, Présidente SRSP LR, Vice-présidente SFSP

Je remercie tous les membres de la Société Régionale de Santé Publique (SRSP) du Languedoc-Roussillon car cette matinée est aussi le fruit de leur engagement. Je remercie aussi la Société Française de Santé Publique et l'Université de Montpellier 1 pour leur partenariat et leur soutien.

Pour ouvrir notre rencontre, je rappellerai que le professeur Didier Sicard dans son ouvrage *L'alibi éthique* s'insurgeait déjà contre la médicalisation des problèmes sociaux. Il va aujourd'hui plus loin en dénonçant le fait que l'éthique s'apparente désormais à une simple étiquette marketing. Notre but se calque sur le sien puisqu'il vise à réhabiliter l'éthique comme un concept fondateur, et à renouer avec une inquiétude bénéfique à la réflexion de tous. En effet, la réflexion éthique n'est la propriété de personne, elle se doit d'être partagée entre le plus grand nombre.

Alain CORVEZ

Directeur de la Stratégie et de la Performance, ARS-Languedoc-Roussillon

Je remplace Mme Aoustin, qui ne pouvait être présente ce matin.

Pour les médecins, le concept de l'éthique est familier. En matière de santé, l'éthique est partout, car nous intervenons dans le domaine du vivant. L'innovation, qui est au cœur de la médecine et de la santé, présente une dimension éthique incontournable. En outre un éternel dilemme se pose à nous, dans la mesure où la santé constitue à la fois un bien collectif et un trésor individuel. Par ailleurs force est de constater que l'explosion exponentielle des connaissances dans le domaine de la santé nous oblige à faire des choix. D'autres sujets d'importance portent sur la gestion de crise et l'émotion sélective. Cette dernière, sans doute tamisée par le filtre de nos représentations sociétales, nous guide dans la distinction des sujets sans importance et des sujets fond. Par ailleurs les médias s'interrogent souvent sur le fait de savoir si l'éthique résiste à l'économique.

Les informations abondent, et circulent à grande vitesse sur Internet. L'écologie est à la mode. Les risques sont vécus comme évitables, partout et tout le temps. Les scoops et les recherches d'affaires sont un souci permanent des médias. Or l'information doit être vérifiée – ce qui pose la question de l'éthique journalistique. Par ailleurs force est de constater que l'informatique a fait naître le mythe des indicateurs, dont la multiplication n'est pas toujours synonyme de compréhension accrue des phénomènes globaux. Le traitement des sujets pose également question. Nous sommes très attirés par la cartographie colorée qui explique tout, sans vérifier les hypothèses. Dans le domaine de la santé, les cartographies sont très présentes et forcent une espèce de conscience collective visuelle.

Le titre de votre colloque pose la question du pouvoir. En matière d'information, le débat ne porte pas vraiment sur le pouvoir, mais sur l'usage de l'information et son articulation avec la décision. Face à la multiplication des informations et des données, les coopérations constituent un enjeu clé. Personne ne maîtrise seul un sujet. La coopération suppose le partage et la prise de responsabilité. En outre l'information pose la question du jugement critique. Dans ce contexte, il est essentiel que la population et l'ensemble des acteurs apprennent à développer un vrai jugement critique.

Aujourd'hui nous n'avons pas la prétention de nous approprier l'éthique, bien que celle-ci doive constituer une règle de vie. Nous devons en outre veiller à conserver une logique militante en matière de démocratie sanitaire, car celle-ci doit s'appuyer sur des faits discutés, avérés, consolidés et dignes de valeur – dont chacun a la capacité d'en faire ce qu'il veut.

Ethique, Santé Publique, Environnement, information :

Le point de vue de l'expert confronté à l'éthique

Charles SULTAN

*Unité d'Endocrinologie et Gynécologie Pédiatriques, Service de Pédiatrie I,
Hôpital A de Villeneuve, CHU Montpellier - Service d'Hormonologie
(Développement et Reproduction), Hôpital Lapeyronie, CHU Montpellier*

La problématique de notre colloque n'est pas simple, bien qu'elle soit au cœur de nos préoccupations. Lorsqu'on s'intéresse à l'impact de l'environnement sur la santé de l'homme – et de l'enfant –, il est clair que la réflexion éthique est essentielle. Sans cette approche, on ne peut pas aborder la question de l'environnement, de la santé et de l'information.

Ce matin, j'ai reçu un mail précisant que l'interdiction des phtalates constituait une question de santé publique. Hier, l'Agence de Protection de l'Environnement des Etats-Unis (EPA) rapportait que le lac Boulder, dans le Colorado, contenait des pesticides, des composés pharmaceutiques et des perturbateurs endocriniens. Le sujet qui nous réunit aujourd'hui revêt donc une vraie dimension internationale.

Je vais commencer mon intervention par citer quelques exemples au cœur des trois problématiques posées aujourd'hui (information, santé publique et environnement).

- Dans le sang du cordon du nouveau-né, on est capable d'identifier plus de 100 produits chimiques.
- Dans son numéro de septembre 2008, le journal *Abstract Pédiatrie* posait en couverture la question suivante : « Pesticides des aliments : faut-il s'inquiéter ? ».
- Les phtalates envahissent les t-shirts de nos enfants.
- L'ours polaire connaît des malformations génitales liées au fait qu'il s'alimente de poissons contaminés par des pesticides.

Notre réflexion sur l'information et la santé publique nous invite clairement à nous poser la question suivante : comment protéger nos enfants qui ne sont pas encore nés des milliers de produits chimiques auxquels ils seront exposés ?

I. Environnement et santé publique

L'environnement intéresse la santé publique à travers la problématique₄ des perturbateurs endocriniens environnementaux (pesticides,



plastiques, PCB, dioxines et médicaments), qui envahissent notre quotidien. Ainsi le bisphénol A (BPA) est capable d'entraîner des malformations *in-utero* irréversibles. Il est partiellement responsable de pathologie allergique et de problèmes d'hyperactivité ; en outre il est capable d'entraîner des désordres qui s'exprimeront à l'âge adulte.

Les perturbateurs endocriniens sont à l'origine de nouveaux paradigmes. Ceux-ci vont modifier l'équilibre endocrinien du fœtus, du nouveau-né et de l'adulte. En outre ils sont capables de modifier le métabolisme glucidique par des mécanismes moléculaires. Ils sont donc à même d'influencer l'expression de gènes (ex : augmentation de la synthèse de lipides). D'ailleurs, il n'est pas exclu que l'épidémie actuelle d'obésité soit partiellement liée à une pollution environnementale. Par ailleurs les perturbateurs endocriniens sont capables d'entraîner une insulino-résistance. De plus, il est clairement établi que les perturbateurs endocriniens ont un impact au niveau du système nerveux central, non seulement sur le comportement de l'individu, mais aussi sur l'identité sexuelle de l'individu. Concernant certaines tumeurs du système nerveux, il est clairement établi que l'odds ratio est au moins à 3 pour certains pesticides. Il est désormais admis par la communauté scientifique que les perturbateurs endocriniens constituent des facteurs de risque de développement des cancers.

La vision que je viens de vous présenter n'est pas apocalyptique, mais celle d'un médecin qui a à la fois une approche de terrain et une approche de recherche. Cette double vision me préoccupe singulièrement. En tant que pédiatre, j'observe, de plus, que nous sommes en train de créer une série de maladies endocriniennes à travers des problèmes environnementaux.

Le programme du colloque organisé en mai 2011 à Copenhague sur les perturbateurs endocriniens montre que ceux-ci constituent une nouvelle problématique de santé publique puisqu'ils peuvent affecter la différenciation, le comportement, le métabolisme, le système nerveux, et d'une manière générale tout organe en voie de développement. Dans son édition de juin 2009, le journal *Frontiers in Behavioral Neuroscience* montrait les risques à long terme des perturbateurs endocriniens sur l'activité et le comportement.

II. Environnement, santé publique et information

Il y a 20 ans, des scientifiques écologistes ont rapporté que tous les représentants de la faune présentaient des signes de dévirilisation. Dès cette époque, dans le lac Apopka où se déversent toutes les eaux de ruissellement des grandes orangeries de Floride, l'alligator présentait une cryptorchidie (absence d'un ou des deux testicules dans le scrotum) et un micro-pénis. De leur côté, les cailles mâles de la côte Est américaine nichaient et étaient capables d'acquérir des caractères féminins car elles buvaient de l'eau contaminée par les pesticides.

Les données expérimentales sur l'animal et *in vitro* sur des cultures de cellules sont multiples, et posent la question de l'extrapolation à l'homme. Par ailleurs les registres constituent des outils incontestables dans l'évaluation de l'impact sur l'environnement. Il convient de savoir d'une part s'ils existent et d'autre part s'ils sont exploitables.

A travers les informations expérimentales, animales et de registre, se posent les questions de l'orientation scientifique à prendre sur la base de ces informations, et des choix politiques à retenir.

Dans la revue *Journal of Pediatrics*, M. Paulozzi a montré en 1997 que la prévalence de l'hypospadias est passée de 20 à 35 pour 10 000 en 30 ans. Cette information aurait dû attirer l'attention du monde médical, mais il y a visiblement eu un hiatus entre l'information des épidémiologistes et la prise en compte par les médecins.

Dans ce débat, les médecins jouent un rôle important dans la société et les médias, mais ils ne sont pas suffisamment formés à la problématique de santé publique, ni *a fortiori* à celle de l'impact de l'environnement sur la santé, alors que celle-ci constitue un pan entier de la médecine de demain. Notre réflexion de médecin impliqué dans l'environnement impose une réflexion éthique, à travers l'impact de ces événements sur les citoyens. Cette réflexion est d'autant plus difficile à mener que nous sommes à l'aune de nouveaux concepts. En effet la pathologie environnementale a permis l'émergence de concepts clés en médecine comme l'origine foétale d'une maladie adulte (ex : impact des pesticides sur le testicule foetal responsable à l'âge adulte d'une diminution de la spermatogenèse), l'impact de l'environnement sur l'expression de gènes – à l'origine d'une anomalie du développement voire d'un cancer – et leur habillage (épigénétique). Ainsi les perturbateurs endocriniens sont capables de modifier notre patrimoine génétique. La transmission transgénérationnelle de l'impact de la pollution a été suspectée dans un travail de Mickael SKINNER dans *Science*. Celui-ci a montré qu'un traitement de rates gestantes par des pesticides pouvait avoir des conséquences sur la différenciation sexuelle jusqu'à la quatrième génération à travers des mécanismes épigénétiques. Dans le numéro d'avril de la revue américaine *Fertility and Sterility*, nous avons montré que le Distilbène – qui constitue un modèle d'étude des perturbateurs endocriniens – pouvait avoir un effet transgénérationnel et impacter la troisième génération.

III. Environnement, santé publique et éthique

Le débat est d'autant plus complexe que les citoyens sont de plus en plus informés et ont une prise de conscience sur les pratiques et les modes de consommations. Ils sont donc à même de remettre en question un grand nombre de décisions politiques. Dans cette problématique environnementale, on assiste ainsi à une défiance croissante des citoyens. Les récents scandales sanitaires et environnementaux que nous avons⁶

connus n'ont fait que renforcer la position de défiance des citoyens vis-à-vis des politiques.

Un rapport remis récemment à M. Sarkozy expliquait que la démocratie représentative était véritablement bousculée par la démocratie d'opinion. Par ailleurs force est de constater que nous faisons face à une inflation d'informations, qui sont parfois subjectives. La convention d'Aarhus, signée par 39 Etats en 1998 et ratifiée par le Parlement français en 2002, est un accord international visant à améliorer l'information des autorités publiques en matière d'environnement, à favoriser la participation des citoyens à la prise de décisions ayant des incidences sur l'environnement, et à étendre les conditions d'accès à la justice en matière de législation environnementale et d'accès à l'information.

Aujourd'hui, on peut dresser les constats suivants :

- les informations environnementales sont abondantes, mais dispersées, sans cohérence d'ensemble ;
- la pertinence, la qualité et la fiabilité des informations sur l'environnement relèvent souvent de la seule appréciation des diffuseurs ;
- la gestion locale de l'information environnementale est aléatoire.

Dans ce contexte, les propositions suivantes peuvent être formulées :

- reconnaître le rôle des lanceurs d'alerte ;
- faire participer le public au débat ;
- améliorer les modalités et la présentation des résultats ;
- rendre plus accessible le droit à l'information.

En 2010, l'EPA a diffusé dans les médias un rapport sur les risques de la pollution environnementale à l'encontre des enfants. En France, il me semble que les relais font défaut entre les grandes agences environnementales et les citoyens. Le Plan national santé environnement est un outil sérieux ; malheureusement, ses conclusions ne sont pas suffisamment relayées dans les médias.

Tous les acteurs de la santé environnementale doivent s'interroger sur l'éthique, qui constitue avant tout un champ de questionnements sur la signification des risques en fonction de l'âge des cibles. Notre responsabilité de médecin et, plus généralement de citoyen, doit nous inviter à mener une réflexion honnête. Ce travail est long, difficile et pluridisciplinaire. Nous avons besoin de toutes les bonnes volontés, car le pouvoir est véritablement partagé entre nous tous.

Table ronde 1

Comment sont reçues ces informations : qu'en fait-on ?

Animateurs J.L. Balmès et G. Mercier (membres CA SRSP LR).

Jean-Louis BALMES, Gastroentérologue

Les nouveaux réseaux sociaux posent la question de la légitimité des informations et de la confiance qu'on peut leur accorder. Les sources d'information sont multiples, et leur accès est simple. Face à cette multiplicité de points de vue, il est de plus en plus demandé que des organismes neutres puissent apporter des synthèses.

C'est dans ce contexte que le principe de précaution interfère et soulève souvent des questions sans réponse rationnelle posant le problème du risque zéro, et faisant intervenir des convictions, des croyances – et donc l'irrationnel. Dans la démocratie d'opinions, la rumeur émotionnelle ne peut que susciter la méfiance de notre part. Qui croire ? Que croire ? Quel référentiel ? Comment s'organiser, se décider et agir ? Nous aborderons ces questions au cours de notre table ronde.

Les médias : l'information, d'où vient-elle, qui la valide ?

Jean-Michel SERVANT

Journaliste et rédacteur en chef de « Direct Montpellier »

Depuis dix ans, nous vivons une grande révolution dans le domaine de l'information. L'arrivée d'Internet a en effet bousculé toutes les habitudes de travail des journalistes. Lorsque j'ai commencé à travailler dans ce métier il y a 15 ans, je travaillais avec quelques sources ; aujourd'hui je suis inondé d'informations, car je passe ma journée à consulter ma messagerie.

Au-delà de sa dimension technologique, la révolution actuelle des médias s'apparente à une bataille de l'information sur ce qui est identifiable et non identifiable. Nous sommes passés des radios, télévisions et journaux⁸



papers des années 80 et 90 aux sites Internet d'aujourd'hui qui s'organisent autour de rédactions qui ne sont pas du tout identifiées. Un outil comme Twitter permet une circulation extrêmement rapide des informations, et transforme le monde en vecteur d'informations.

Concernant la santé, je rappellerai que les journalistes ne sont pas des scientifiques. Nous relayons simplement l'information de façon objective et simple, car nous nous adressons au grand public. D'une manière générale force est de constater que la santé demeure totalement hermétique à l'information, car le système de santé se protège derrière le secret médical. A l'évidence, les acteurs de la santé n'ont pas encore fait leur révolution médiatique. Sans cette étape indispensable, les professionnels de la santé constitueront une source mineure d'information ; les journalistes n'auront alors d'autre choix que de se tourner vers les associations pour obtenir leurs informations. Il y a quelque temps, j'ai lancé les pages Santé dans *Montpellier Plus*. Compte tenu du manque d'interlocuteurs et des problèmes d'accès à l'information que nous avons rencontrés, ces pages étaient très compliquées à réaliser ; nous avons donc dû mettre fin à cette initiative.

Recherche d'information, risques et dangers d'Internet

Catherine CECCHI
Vice-présidente SFSP

Internet constitue une large source d'informations, y compris pour les journalistes. Ce média a permis l'apparition d'un nouveau langage et de nouveaux mots, interprétés par chacun de manière différente. Ainsi, si l'on se place du seul côté du consommateur, celui-ci appréhende la problématique de l'eau en terme de potabilité ; pour le grand public, l'eau présente des dimensions multiples (ex : lieu de baignade, cycle de l'eau, perturbateur endocrinien, etc.) qu'il est parfois difficile d'appréhender de manière globale, pour le professionnel de santé elle peut se définir en terme de qualité : iodée, non polluée....

Internet constitue une véritable ressource intellectuelle et un capital cognitif ; il est aussi en train de phagocyter toutes les activités humaines, en particulier pour la jeune génération qui en est souvent véritablement addict. Internet, synonyme d'instantanéité de l'information et de pluralité des points de vue, permet de répondre au plus près à une mosaïque d'internautes.

Les questions que pose Internet sont nombreuses.

Qui recherche des informations ? Quelles informations sont recherchées ? Dans le domaine de la santé, les internautes sont très peu vigilants sur les sources. Ainsi une enquête de l'Inserm de mars 2011 montrait que seulement 40 % des internautes vérifiaient l'origine des informations médicales trouvées sur la toile. Ce constat est inquiétant, car il pose la question de la manipulation par l'information car la source de l'information en dehors du thème santé est encore moins contrôlée par les internautes.

L'éthique de l'information concerne aussi Internet.

Qui fournit l'information ? D'où vient-elle ? Qui la valide ? Pour qui sont diffusées les informations ? Qui finance le site ? Au service de qui est-il ? En bref, à qui profite Internet ?

Les risques liés à la diffusion d'informations sur Internet sont nombreux. La liste n'est pas exhaustive.

Risques et dangers sont liés à différents facteurs :

- l'immédiateté de l'information ;
- l'appropriation et l'utilisation des informations : par qui, comment ? ;
- la temporalité : une information peut avoir une durée de vie plus ou moins longue. Elle peut rapidement être obsolète car poussée par le flot d'autres informations complémentaires ou contradictoires.
- la superficialité de l'information ;
- la manipulation par une information biaisée, incomplète....;
- la confidentialité des informations (notamment vis-à-vis des patients) ;
- l'effet de mode ou d'actualité;

Après un « buzz internet », véritable bruit de fond sur une thématique, l'information peut aboutir soit à « accoucher d'une souris » soit contribuer à un changement brutal, parfois profond et?

Les enjeux de l'information sur Internet sont à la fois médicaux, sanitaires et sociétaux, et ce à court, moyen et long terme, et à différentes échelles.

En conclusion, Internet qui peut-être un objectif, un moyen, une aide et un régulateur au service d'une finalité, est aussi un outil qui pose la question de l'information en tant que source de pouvoir même si elle n'est pas la seule source au service du pouvoir. Elle ne le donne pas bien sûr, surtout si l'on considère que le pouvoir est la capacité à prendre une décision. L'information permet de prendre des risques calculés, de décider en étant autant que faire se peut, le mieux documenté, de choisir en sachant que choisir c'est toujours un peu renoncer.

Mais donne-t-elle vraiment le pouvoir ? L'information sur Internet y contribue mais pas que.... Informer n'est pas décider, informer contribue à la décision et par là même à la mise en place du pouvoir de décider car « Le pouvoir c'est la capacité à prendre une décision » *Patrick de Saint Exupéry – Journaliste.*

Jean Michel SERVANT, journaliste

Je suis convaincu que d'ici 15 ou 20 ans, il n'y aura plus de journal en papier. Les sites Internet d'aujourd'hui s'apparentent aux radios libres des années 80. Tous les sites des grands journaux français sont déficitaires. Le papier régressant, les professionnels de l'information doivent passer de l'ancien outil industriel à Internet. Tous les journaux font face à cette problématique, qui aura de grandes conséquences sociales.

La publicité : travailler pour séduire

Nathalie BLANC

Maître de conférences HDR en psychologie cognitive

La psychologie s'intéresse à la publicité, car elle constitue un matériel propice à l'étude du comportement humain. Pour préserver sa santé, le consommateur doit faire des choix difficiles. Dans le domaine de l'eau, je présenterai deux exemples de stratégies publicitaires qui sont susceptibles d'alimenter notre réflexion.

En 2007, Cristalline a ouvertement remis en cause, à travers ses publicités, la qualité et le goût de l'eau du robinet. En 2009, la marque a poursuivi sa stratégie « polémique » en diffusant des informations critiques à l'égard de l'eau du robinet à travers un jeu des 7 familles qu'elle offrait dans ses packs d'eau. Depuis, Cristalline a été attaquée en justice en raison des informations scandaleuses qu'elle diffusait quant à la qualité et la sécurité sanitaire de l'eau du robinet. Outre le fait que l'utilisation de la peur comme stratégie marketing fait polémique, son efficacité demeure à vérifier.

De son côté, Evian a adopté une toute autre stratégie marketing puisque depuis 1930 elle s'adresse aux consommateurs sur le registre de l'affectif, de l'émotionnel et de l'humour. La marque a décidé de se positionner tantôt sur le créneau de la santé, tantôt sur l'idée de la jeunesse préservée, tout en prenant en compte les préoccupations de notre société relatives à l'écologie. Pour faire passer ses messages, Evian utilise majoritairement l'humour, car celui-ci attire l'attention du consommateur, engendre chez lui une attitude favorable envers le produit, et favorise la mémorisation des messages.

Si la Santé Publique ne doit pas être le terrain de jeu de la publicité ou du marketing, il convient de rappeler que le consommateur a le pouvoir de s'informer, de vérifier la crédibilité de l'information fournie, et d'utiliser son pouvoir de consommateur pour amener les industriels à modifier leurs comportements.

Les consommateurs-citoyens-habitants leurs réactions

Aline PEREZ - Claire CATHALA
Saint Jean de Védas

Aline PEREZ

Les citoyens-consommateurs se posent beaucoup de questions sur l'eau. Les informations qu'ils cherchent et reçoivent doivent être triées et vérifiées. Dans ce contexte, où il est quelque peu difficile de s'y retrouver seul, les citoyens ont intérêt à se regrouper et à se tourner vers des experts et des associations.

Je suis membre d'une association de défense de l'environnement, qui s'est récemment intéressée à la problématique de l'eau, car dans la commune où je vis, il est envisagé de fermer un forage au prétexte qu'il connaîtrait des infiltrations de sel. Exploité depuis 40 ans et situé dans une zone commerciale, ce forage n'a jamais été reconnu par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires (DDASS), mais le BRGM nous a bien précisé que l'eau extraite était parfaitement consommable. Dans cet imbroglio, les consommateurs doivent se mobiliser pour rechercher les informations pertinentes. En outre ils demeurent maîtres dans le choix des produits qu'ils consomment. Ils peuvent donc influencer le pouvoir par le contre-pouvoir en devenant de véritables acteurs de leur consommation.

Claire CATHALA

Nous sommes membres de cette association environnementale qui regroupe une quinzaine de personnes. Depuis 15 ans, nous recherchons des réponses à nos questionnements, mais ce travail de longue haleine est difficile. Nous avons écrit, en vain, à nos élus pour les rencontrer et obtenir les bonnes informations. L'eau du Bas-Rhône va arriver prochainement dans notre commune et devra être commercialisée. On peut se demander si la fermeture du forage n'est pas liée à ce projet. Pour l'instant, nous ne savons pas ce que contient l'eau du Bas-Rhône. Nous informons les citoyens en distribuant des documents d'information et en organisant des conférences.

Echange avec la salle

Jean-Marie HAGUENOËR

M. Servant a des difficultés à faire passer des informations de santé dans les journaux faute de participation du corps médical et des responsables de santé publique. Il faut dire que les acteurs de la santé sont souvent « piégés », car les risques de désinformation par l'image ou par le texte sont réels.

Par ailleurs je précise qu'il n'existe pas de norme en matière de concentrations de composés pharmaceutiques dans l'eau. Une évaluation a été réalisée sur les concentrations maximales trouvées dans l'eau du robinet. A raison de 2 litres d'eau par jour pendant 70 ans, ces concentrations ne sont pas particulièrement dangereuses puisqu'elles représentent entre 10^{-4} et 10^{-8} d'une prise thérapeutique. En revanche les risques sont beaucoup plus importants si l'on tient compte des effets de concentration dans les chaînes alimentaires, notamment à travers les poissons consommés par l'homme.

Ensuite force est de constater l'eau en bouteille entretient les inégalités sociales, dans la mesure où un mètre cube d'eau coûte en moyenne 4 euros alors qu'une bouteille d'eau d'un litre coûte environ 1 euro. De plus la seconde contient du BPA et l'eau qu'elle contient peut présenter des risques microbiologiques.

Le citoyen étant le décideur final, il doit disposer d'informations scientifiques. Or les informations disponibles sur Internet ou dans les journaux ne sont pas toujours objectives. Lorsque des scientifiques acceptent de participer à l'information journalistique, leurs propos sont parfois déformés. C'est pourquoi je m'efforce de collaborer, mais je le fais souvent avec réticence.

Charles SULTAN

Les journalistes devraient s'en remettre aux publications scientifiques, car la sélectivité des grandes revues scientifiques est un gage de fiabilité des informations.

De la salle

La rédaction d'articles grand public sur la santé constitue un exercice difficile. En outre les objectifs d'informations des journaux grand public¹³ sont très différents de ceux des revues scientifiques. Les premiers ont

parfois recours à des images chocs pour réveiller les consciences et amener leurs lecteurs à s'interroger sur des sujets complexes.

Catherine CECCHI

Vous posez la question de la vulgarisation de l'information. Sur Internet, le jargonage de chacun à la disposition de tous constitue un vrai problème d'interprétation.

De la salle

La transmission d'informations pose de nombreux problèmes. Il est important d'aller chercher des informations dans les revues scientifiques. Lorsqu'on écrit un article scientifique destiné à des journalistes, nous savons que ces informations présentent une certaine probabilité d'inexactitude. Dans les articles de vulgarisation, il est très difficile de faire passer ces doutes. Ce constat rend parfois difficile notre relation avec les journalistes.

De la salle

L'inégalité sociale face à l'interprétation de l'information pose la question de la formation de l'esprit critique des citoyens. Ce recul vis-à-vis de l'information est essentiel à tous les âges de la vie.

Aline PEREZ

Lors de mise en place du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), des projets interdisciplinaires ont été montés avec des associations et des écoles. Dans le cadre du projet « La Mosson au fil des saisons », initié en 1996, les enfants ont visité des rivières. En outre certaines classes ont étudié la qualité des eaux. Une réflexion sur la continuité de ce projet dans les établissements secondaires devrait être menée.

De la salle

L'information génère un sentiment. Le monde actuel se caractérise par un besoin de surconsommation d'informations, alors que leur vérification devient impossible. Ainsi le véritable pouvoir réside dans l'impossibilité de cerner la vérité. Dans ce contexte, le besoin d'informations vérifiées « de la main à la main » est croissant. A l'image de ce qui se pratique dans les revues scientifiques, on pourrait imaginer la mise en place d'un système de vérification des informations dans le temps.

Jean-Louis BALMES

L'éthique n'est ni une obligation, ni un devoir, mais c'est un choix.

Table ronde 2

Usage et mésusage de l'information

Animateurs G. Durand-Gorry et C. Paillard (membres CA SRSP LR).

C. PAILLARD

Quelle que soit la thématique, un même élément de communication peut être considéré comme une information ou une désinformation, en fonction des critères sociaux ou sociétaux retenus, ainsi que le lieu et l'époque de cette communication.

L'exemple de Metaleurop

Jean-Marie HAGUENOËR
Président de la commission Santé-Environnement
Académie de Pharmacie

Metaleurop compte deux usines. L'une a été créée en 1894 et a cessé son activité en 2003. Elle produisait divers métaux. Fin 2002, elle émettait encore 29 tonnes de plomb, 32 tonnes de zinc et 1 tonne de cadmium.

A 3 km de la première usine se situe Umicore, qui a été créée en 1869. Cette fonderie de zinc a transformé son procédé thermique en procédé électrolytique en 1975, réduisant ainsi de manière sensible ces émissions polluantes. Metaleurop n'a pas opéré ce changement industriel.

A une époque où la toxicité des métaux était peu connue, les villages ouvriers se sont construits autour de ces deux usines. Aujourd'hui, 10 communes – regroupant 60 000 habitants – se situent à proximité de ces sites industriels. Depuis 1979, l'INRA et l'Institut Supérieur d'Agriculture de Lille réalisent des cartographies du plomb et du cadmium autour de ces sites.

I. Les problèmes sanitaires posés par le plomb et le cadmium

Les émissions polluantes relativement importantes ont contaminé l'air, puis l'eau et les sols. Les plantes polluées sont consommées par les animaux d'élevage, puis par l'homme. Les sources de contamination étaient multiples (poussières dans les maisons, les jardins domestiques, les écoles et les lieux de vie urbains ; peintures écaillées ; relation main-bouche).

Le plomb est absorbé dans le sang, puis est stocké (dans les os) ou éliminé. La demi-vie du plomb est de l'ordre de 10 à 20 ans. Vers la fin de la grossesse, le plomb stocké dans les os de la mère est transmis au fœtus. Des études américaines ont montré qu'un taux de plombémie compris entre 10 et 100 µg/L se traduisait par une perte de 8 points de QI.

Le Service Régional de la Protection des Végétaux (SRPV) a analysé les plantes cultivées par les maraîchers à proximité des sites de Metaleurop. Cette analyse a montré d'une part que 85 % des productions n'étaient pas conformes pour la consommation humaine, et d'autre part que 50 % des productions n'étaient pas conformes pour la consommation animale. Les maraîchers ont continué à produire et ont été indemnisés, car leurs productions étaient brûlées.

L'analyse des teneurs en plomb et en cadmium (en µg/kg) dans les muscles et les abats issus des vaches laitières de l'exploitation d'Evin Malmaison montre que les teneurs de cadmium sont 2 à 4 fois plus élevées que les teneurs en plomb. Pour les deux métaux, les teneurs observées étaient largement supérieures aux limites définies par l'ancien Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France (CSHPF). L'administration est donc intervenue pour incinérer les muscles et les abats de ces animaux.

II. Comment ces problèmes ont-ils été soulevés ?

La DRIRE avait connaissance des diverses pollutions générées par l'industriel, alors que la DDASS ne disposait d'aucune information. En outre le personnel de la DDASS n'est pas formé aux problèmes de santé-environnement.

Aux frais de mon laboratoire, j'ai organisé en 1986-1988 un dépistage du saturnisme infantile par le dosage de la plombémie au cordon ombilical. 14 % des 144 plombémies réalisées dépassaient le seuil d'intervention sanitaire (soit 100 µg/L). J'ai envoyé à la DDASS du Pas-de-Calais les résultats de cette étude, qui montrait que les femmes en âge de procréer étaient susceptibles de transmettre le saturnisme par le plomb accumulé au cours des 20 années d'exposition à proximité des sites de Metaleurop.

III. Le Groupe de travail « Saturnisme infantile » de la DGS

En 1992, le Groupe de travail sur le Saturnisme infantile a été créé. Suite aux cas d'intoxication d'origine domestique dans la région parisienne, j'ai envoyé mon rapport et j'ai dû présenter un exposé au CSHPF pour les convaincre de la réalité de ce problème de santé publique ! Puis le Ministère des Affaires Sociales, de la Santé et de la Ville a décidé de débloquent des crédits pour organiser un dépistage dans tous les départements. Le médecin inspecteur de la DDASS du Pas-de-Calais m'a ensuite contacté pour me dire qu'il n'y avait aucun problème dans le département – il n'avait pas lu mon rapport ! L'information existait, mais l'administration ne les a pas utilisés.

La première campagne de dépistage a débuté en 1994. Les familles et les professionnels de santé ont été sensibilisés. Entre 1995 et 1999, les prescriptions de plombémies par les professionnels de santé étaient peu nombreuses, car ils étaient conscients des effets du plomb et du cadmium sur les enfants. Entre 2001 et 2004, les campagnes annuelles se sont poursuivies. Les analyses ont notamment montré que 16 à 18 % des enfants dépistés dans les quatre communes les plus touchées présentaient une plombémie supérieure à 100 µg/L.

IV. Un programme de recherches concertées de la région

Ce programme de recherche sur les sols pollués, mené par 85 chercheurs entre 1993 et 2006, incluait une étude épidémiologique. Par ailleurs le Préfet du Pas-de-Calais m'a demandé de présider le Comité scientifique pour l'évaluation de la situation et des mesures à prendre pour le site de MétalEurop à Noyelles Godault. Ce Comité a été mis en place le 15 janvier 2003. Le lendemain, j'apprenais que MetalEurope devenait un site orphelin. 350 salariés ont ainsi perdu leurs emplois. Les missions du Comité ont fait l'objet d'une lettre de mission des Ministères Santé, Environnement et Travail, et d'une lettre de cadrage du Préfet du Pas-de-Calais.

Le Comité a formulé un certain nombre de recommandations ; certaines d'entre elles n'ont pas été suivies (problèmes environnementaux et sanitaires liés à la présence de cadmium, malgré des teneurs anormales dans les sols et les végétaux cultivés ; dépistage du saturnisme chez les femmes en âge de procréer ; réhabilitation du site ; défaut de communication des travaux du Comité aux administrations, élus et associations concernés). L'usine a fermé en 2003. Les analyses de suivi réalisées en 2008 ont montré que les ouvriers présentaient des concentrations supérieures à 400 µg/L.

Le 5 mai 2009, le Ministère de l'Ecologie a organisé une réunion visant à abaisser le niveau d'intervention sanitaire pour le saturnisme infantile de 100 à 50 µg/L.

Le dossier que je viens de vous présenter pose un certain nombre d'interrogations.

Sur le plan de l'éthique, peut-on laisser des populations en situation de danger ?

Sur le plan de l'environnement et des facteurs de risque, peut-on ne rien faire ?

Sur le plan de la santé publique, peut-on admettre la non-participation du corps médical au dépistage ?

Peut-on admettre de sacrifier la santé au pouvoir des élus ?

En outre ce dossier révèle des carences en matière de formation, d'information – et de son utilisation – et de décisions. Des risques sanitaires subsistent. Les médecins généralistes ont abandonné le dépistage et les services de l'Etat ne se sont pas occupés des problèmes globaux. Par ailleurs il existe des divergences d'intérêt entre le développement communal et la santé. Toutefois un espoir subsiste puisque le Programme Régional de Santé Environnement (PRSE 2) va permettre de poursuivre la réflexion et de mettre en œuvre des solutions dans le cadre d'un développement durable.

La décision : Quel choix par les collectivités locales et territoriales?

Sébastien FREY

Conseiller général et premier adjoint au maire de la ville d'Agde

En tant qu' élu local depuis 16 ans, je constate qu'une collectivité locale dispose d'un vrai pouvoir pour favoriser la mise en œuvre d'une réponse médicale. En revanche je suis plus réservé quant à la capacité des élus locaux à initier la mise en œuvre de la réponse médicale. Par ailleurs les élus locaux ont une réelle capacité à déterminer la « valeur locale » d'un territoire, et peuvent ainsi apporter une réponse adaptée en matière de santé publique. En outre ils sont à même de mettre en œuvre une politique de prévention des risques de santé publique. Ainsi la collectivité d'Agde a initié un programme de sensibilisation aux comportements alimentaires en direction des enfants ; elle a aussi mis en œuvre des activités de maintien en forme de personnes en perte d'autonomie.

Par ailleurs Agde a dû prendre un certain nombre de décisions concernant l'épuration de ses eaux usés, la qualité de ses eaux portuaires et de ses eaux de baignade. Concernant les pesticides, les élus doivent faire comprendre aux administrés que les espaces verts peuvent être un peu moins verts pour réduire la consommation d'eau et des pesticides.

Les conséquences sur les décisions

Odile VIDONNE

Service santé, ville de Nîmes

Ce matin, je vous parlerai des inondations car ce phénomène récurrent dans la région de Nîmes illustre comment les informations peuvent générer la prise de décision.

En phase aiguë d'une inondation, la situation est instable et doit être gérée par de multiples acteurs. Les informations sont incertaines, des décisions opérationnelles doivent être prises et la tentation de désigner un coupable est grande. Dans ce contexte, il est important d'être à l'écoute des sources autorisées, comme les services de secours et les responsables de collectivités. En outre il faut se rappeler que la mémoire est souvent bonne conseillère, car elle apporte des informations pertinentes. En période de crise, la rapidité de l'information n'exclut pas de rester vigilant.

En phase de post-crise, les décideurs doivent agir pour éviter qu'une telle situation de crise ne se reproduise. Les décisions à prendre engagent les collectivités, les institutions, ainsi que l'environnement physique et économique ; si elles s'inscrivent dans le long terme, leur mise en place est souvent décalée par rapport à l'événement.

L'excès d'information peut brouiller les messages. En outre il faut veiller à la déperdition de l'information. Par ailleurs les stratégies individuelles peuvent provoquer des difficultés. Dans ce cadre, il faut se rappeler que la mémoire collective peut aider à prendre des décisions à long terme. Le recours aux experts peut être utile pour éclairer les décisions à prendre, notamment à travers des analyses scientifiques. Enfin il est important que les responsables prennent leurs décisions en les accompagnant d'explications.

Echange avec la salle

De la salle

Dans un premier temps, l'opérateur japonais de la centrale nucléaire de Fukushima a réduit au minimum sa communication. Puis, sous la pression de l'opinion publique, il a surmultiplié l'information.

C. PAILLARD

Quel que soit l'ampleur et le type de sinistre, les décisions et l'information doivent être gérées avec beaucoup de diplomatie, selon une temporalité adaptée.

De la salle

En situation de crise, on peut craindre une autre crise liée au mésusage de l'information. Comment les élus gèrent-ils cette problématique ?

Sébastien FREY

Depuis 2 600 ans, Agde connaît des inondations. Aujourd'hui nous sommes en mesure d'anticiper et de gérer ces crises. Pour les élus, les perturbations pouvant être occasionnées par les différents acteurs intervenant en période de crise sont les éléments les plus difficile à gérer. En effet les personnes à protéger sont souvent abreuvées d'informations, qui sont de moins en moins vérifiées.

Jean-Marie HAGUENOËR

On observe actuellement des carences sur les retours d'expérience. Menée avec l'ensemble des acteurs concernés, ce type d'analyse permet d'améliorer la qualité de l'information pour mieux agir par la suite.

De la salle

Quelles leçons peuvent être tirées de l'expérience de Metaleurop pour gérer efficacement une future contamination chronique ?

Jean-Marie HAGUENOËR

Sur le plan sanitaire, le repérage et le suivi des enfants sont indispensables, et requièrent une formation adaptée des médecins. Sur le plan environnemental, les élus ne doivent pas nier les problématiques qui peuvent se poser.

20

Synthèse et conclusion

Information, éthique et pouvoir sont-ils conciliables?

Jean VALCARCEL

Doyen faculté odontologie, vice-président SRSP

L'éthique, que l'on peut assimiler à du bon sens ou au principe de précaution, est difficile à positionner dans les différents domaines discutés ce matin. Elle varie entre la quantité et la qualité de l'information. Cette qualité évolue dans un contexte flou et avec des supports divers (Internet). On a parfois tendance à oublier que d'autres supports existent. Le retour à l'esprit critique est important, car il permettrait de restituer plusieurs informations à des échelles différentes.

L'émergence des usagers – devenus des consommateurs – devrait être mieux organisée pour que l'information soit mieux utilisée. Cet exercice est complexe car la qualité de l'information dépend de la compréhension que l'on a d'un sujet et de notre sensibilisation. Dans ce contexte l'honnêteté constitue un élément important, car elle doit adopter un processus précis en analysant ce que l'on entend, ce que l'on comprend et ce que l'on veut dire.

La quantité d'information constitue un problème culturel récent. Ainsi on assiste quasiment à une recomposition sentimentale de l'homme face aux besoins d'information. Pour filtrer la multiplicité des informations, les élus, qui sont des décideurs, doivent s'entourer d'experts. En outre ils doivent prendre en sus la qualité et le choix de l'information, ainsi que le cadre d'intervention pour avancer dans leur prise de décision.

L'histoire de la santé publique montre que les structures hygiéniques de nos sociétés ont généralement été bâties à partir d'initiatives locales que les pouvoirs publics centraux ont ignorés ou méconnus avant de les adopter. Aujourd'hui on observe à l'inverse que le pouvoir socio-économique mondial pèse sur celui qui reçoit l'information, sur celui qui la donne et sur celui qui la gère en local. Un tel cadre ouvert, sans barrières précises, appelle à développer davantage d'éthique, car un juste équilibre doit être trouvé entre la contrainte, la responsabilité et la vérité.

Parmi les autres éléments essentiels discutés ce matin, il convient de mentionner l'absence de référentiels de gestion de l'information, le manque de régulation des niveaux d'alerte des informations, ainsi qu'une carence dans le mode de diffusion des informations.

21



Colloque Ethique et Santé Publique

13 mai 2011

Montpellier – France



Société Régionale de Santé Publique du LR

CHRU de Montpellier Hôpital Lapeyronie - DIM
191 Av du Doyen Giraud - 34295 Montpellier Cedex 5
E.mail : srsp.lr@gmail.com,
Site internet : www.societe-regionale-sante-publique-lr
☎ : 04 67 33 81 46 - Fax : 04 67 33 58 27

En partenariat avec

